

FICHE SIGNALÉTIQUE

ALPHA DYNAMIC FUND

FCP

Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 19/06/2019 sous la référence n° VP19108



Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.



Handwritten initials: OTB, TLH, NAR

I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

- Classification : **Actions.**
- Indice de référence : **MASI publié par la bourse de Casablanca**
- Objectifs de gestion : **Permettre aux porteurs de parts de disposer d'un outil de placement à long terme leur permettant de faire fructifier leur capital à travers une gestion active et dynamique sur le marché actions. L'objectif étant de surperformer l'indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 60% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM «Actions » et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attributions ou de souscriptions, cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, tout en respectant la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds contiendra les éléments suivants :

- **Obligations ;**
- **Titres de créances négociables ;**
- **Titres émis ou garantis par l'état ;**
- **Actions ou parts d'O.P.C.V.M ;**
- **Titres d'organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;**
- **Titres de Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
- **DAT ;**
- **Actions cotées en bourse de Casablanca ;**
- **Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts".**

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- **Durée de placement recommandée : 3 ans**
- **Souscripteurs concernés : Grand public (Institutionnels, personnes morales, particuliers et autres investisseurs).**

II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Exercice social : **01^{er} janvier au 31 décembre**
- Valeur liquidative d'origine : **100 Dirhams**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire, la valeur liquidative est calculée sur une base hebdomadaire, tous les vendredis, ou si celui-ci est férié, elle est calculée le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement de gestion et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative.**

Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription.

Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés par RED MED ASSET MANAGEMENT au plus tard à 11h00 du jour de calcul de la valeur liquidative et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative du jour même. Passé ce délai, ils seront traités sur la base de la valeur liquidative suivante

- Affectation des résultats : **capitalisation entière, le FCP ALPHA DYNAMIC est un FCP capitalisant. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**

III- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscription s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 60% sont incompressibles acquises au FCP (au maximum 1.8% HT).
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachat s'élèvent à 1.5% HT maximum des montants rachetées dont 60% sont incompressibles acquises au FCP (au maximum 0.9% HT).
 - Cas d'exonération :
 - A la discrétion de RED MED ASSET MANAGEMENT.
- Frais de gestion :
 - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxe de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
1- Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal
2- Commissaire aux comptes	15 000 dh
3- Commissions AMMC	0,025% H.T
4- Dépositaire	0,025% H.T
5- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission)	300 DH H.T
6- Frais Maroclear (droits d'admission annuels)	0,001% H.T
Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT	Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : **11/12/2018, GP18137**
- Société de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat.**

Représentée par **ABABOU Abdesslam** en sa qualité de **Président directeur Général**

Numéro de téléphone : + 212 537 63 44 25 / Mail : ababou@redmedfinance.com

- Dépositaire : **Crédit du Maroc** sise à **101, Boulevard Mohamed Zerktoni, Casablanca**
Représentée par **Mohamed KETTANI HASSANI** en sa qualité de **Membre du Directoire en charge du Pôle Développement**

Numéro de téléphone : + 212 522 49 53 37/ Mail : mohamed.kettanihassani@ca-cdm.ma

- Commercialisateur (s) :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdeslam ABABOU Khalil EL YAMANI	0537 63 96 45 0537 63 07 19 0537 63 44 25

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.

Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.